

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1976)  
**Heft:** 344

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**J.A. 1000 Lausanne 1**  
Hebdomadaire romand  
N° 344 8 janvier 1976  
Treizième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :  
**1002 Lausanne, case 2612**  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
René Duboux  
Pierre Moor

344

# Domaine public

## Pour mémoire

Un bref et dernier rappel de l'année écoulée, après les multiples bilans lus et vus qui tentaient de cerner le millésime 1975. Pour mémoire, avant les importantes échéances de ces prochains mois et en particulier le débat sur la participation.

Parmi les licenciements massifs de 1975<sup>1</sup> (aura-t-on connaissance un jour de tous les autres congédiements, de moindre ampleur ?) :

— 29 janvier : Fermeture de la fabrique de vêtements de dames Weko AG à Diessenhofen et à Zurich. 116 travailleurs.

— 29 janvier : Roamer Watch, fabrique soleuroise de montres licencie 200 travailleurs.

— 30 janvier : Fermeture de trois fabriques chez Bally (chaussures) : 250-300 travailleurs licenciés.

— 7 février : La fabrique Schmidt-Roost AG (roulements à billes) à Zurich-Oerlikon licencie 300 travailleurs.

— 18 février : Bulowa Watch annonce le licenciement de 215 travailleurs.

— 12 mars : Fermeture de la fabrique Apparatebau AG à Goldach, 158 travailleurs.

— 21 mars : La fabrique de rideaux W. Schmidt AG à Gebensdorf licencie plus de 100 travailleurs.

— 1er avril : Fermeture de la fabrique de souliers Strub, Glutz et Cie à Olten, 130 travailleurs.

— 18 avril : La fabrique de ciment Holderbank sera fermée progressivement : environ 150 travailleurs touchés.

— 30 avril : Theodor Bertschinger AG à Lenzbourg annonce sa fermeture; jusqu'à fin 1975 600 travailleurs seront licenciés.

— 22 mai : Fermeture de la chaîne de montage General Motors à Bienne, 450 travailleurs — Une fabrique de wagons (Schlieren) rattachée au groupe Schindler licencie environ 100 travailleurs.

— La société spécialisée dans le commerce de vêtements hommes PKZ ferme ses propres ateliers de fabrication: 250 travailleurs.

— 7 août : Von Roll (fonderies) à Gerlafingen annonce 250 licenciements.

— 15 août : La Société genevoise d'instruments de physique annonce la suppression de 160 places de travail.

— 24 août : Siegwart Glas AG à Hergiswil annonce le licenciement de 140 travailleurs environ (pour la plupart, ils seront « casés » ailleurs).

— La Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) annonce 170 licenciements pour la région de Bienne.

— 27 novembre : Fermeture de la fabrique de papier de cigarettes à Nidau et de Cadrans SA (120 travailleurs).

Etc.

Voilà des éléments d'un constat d'échec, parmi d'autres, qui devraient mettre à jour le véritable enjeu de la votation du 21 mars prochain. Faut-il rappeler les premières lignes de la « résolution sur la participation » adoptée à Bâle par le dernier congrès de l'Union syndicale ? (...) Aujourd'hui les syndicats veulent franchir le pas de la démocratie politique à la démocratie économique.

» La crise économique présente a renforcé l'aspiration à la participation et mis en lumière les erreurs du management. Les fermetures d'entreprises, les licenciements, le chômage partiel ont fait sentir à d'innombrables travailleurs les conséquences néfastes de décisions prises unilatéralement par le patronat. L'initiative syndicale pour la participation veut mettre fin à cet état de choses, incompatible avec le souci de justice et de dignité.

» Un développement de la participation, loin de nuire à l'économie, lui donnera un souffle nouveau. Les travailleurs et les syndicats ont toujours démontré leurs sens des responsabilités et leur volonté de collaboration réaliste. Les salariés veulent maintenant être associés aux décisions qui les concernent, aux niveaux du poste de travail, de l'exploitation et du conseil d'administration — où s'opèrent les aiguillages déterminants. Ce droit doit être permanent, indépendant des fluctuations passagères (...)

<sup>1</sup> « Tages Anzeiger » 31.12.1975.